

Paris le 8 janvier 2015

Nous sommes tous CHARLIE

FUTURS COMPOSÉS est consterné et révolté par l'attentat abject commis à l'encontre de l'équipe de « Charlie Hebdo » hier. Douze personnes ont été assassinées lâchement pour avoir défendu la liberté d'expression, osé la caricature, assumé la satire dans un climat social où la censure des esprits est de plus en plus intériorisée.

En s'attaquant à des journalistes, dessinateurs, artistes engagés et indépendants, c'est la liberté de penser, d'imaginer, de créer, qui constitue les fondements d'une culture libre, engagée et émancipatrice, qui est visée par cet attentat odieux, fragilisant le socle de notre démocratie.

FUTURS COMPOSÉS s'associe à ces journées de deuil national, en hommage à Cabu, Charb, Honoré, Tignous, Wolinski, Bernard Maris et les autres victimes, et expriment sa solidarité et sa compassion aux blessés, aux familles et proches des disparus.

Notre réseau est solidaire de toutes les manifestations et rassemblements citoyens, qui depuis hier, expriment partout en France et ailleurs, leur tristesse et leur dégoût face à la folie meurtrière d'un obscurantisme d'un autre âge pensant pouvoir s'attaquer par le sang aux fondements du modèle républicain de la laïcité et du vivre ensemble.

Il veut témoigner du rôle fondamental de la liberté d'expression, de l'éducation et de la culture, partout et pour tous, comme rempart contre tous les intégrismes, animées par l'acceptation des différences et la richesse d'une diversité ouverte et généreuse.

Nous sommes tous CHARLIE.

Futurs Composés

FUTURS
COMPOSÉS
RÉSEAU NATIONAL
DE LA CRÉATION
MUSICALE

Contact : **Martine Duverger**, déléguée générale

Futurs Composés, réseau national de la création musicale

tel : +33 1 77 32 23 19 • +33 6 37 57 19 59

mail : martine.duverger@futurscomposes.com

www.futurscomposes.com • www.presentcontinu.com

Futurs Composés, réseau national de la création musicale est soutenu par : Le Ministère de la Culture et de la Communication, La Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) / La Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France (DRAC), La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique (SACEM), La Région Ile-de-France et Le Fonds pour la Création Musicale (FCM).